

MINEUR

Vol ou perte

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Pour les moins de 12 ans : présence obligatoire au dépôt

Pour les plus de 12 ans : présence obligatoire au dépôt et au retrait (prise d'empreintes)

→ **Formulaire à remplir :**

pré-demande en ligne à compléter sur le site: <https://passeport.ants.gouv.fr>

ou CERFA à remplir en mairie

→ **CNI (original) ou passeport (original + photocopie)**

si les deux titres sont périmés depuis plus de 5 ans fournir un acte de naissance (*sauf en cas de naissance dans une ville dont l'état civil est dématérialisé*)

→ Si **aucun titre d'identité** sécurisé :

Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, **sauf** en cas de naissance dans une commune dont l'état civil est dématérialisé ou naissance à l'étranger (acte de naissance détenu par le MAE de Nantes)

<https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

Si votre commune de naissance n'a pas dématérialisé ses actes de naissances, vous pouvez obtenir votre acte de naissance : sur le site internet ou par écrit à la mairie du lieu de naissance (courrier en précisant noms, prénoms des parents)

→ **1 photo** aux normes en vigueur **datant de moins de 6 mois**

→ **CNI (original) ou passeport (original + photocopie)** du représentant légal

→ **Justificatif de domicile (original moins d'1 an)** au nom du demandeur (*quittance de loyer, EDF, téléphone, assurance habitation, avis d'imposition... Attention pas d'attestation ni de quittance loyer de propriétaire privé*)

→ En cas de garde alternée, pour les deux parents : justificatif de domicile (*Attention pas d'attestation*), CNI ou passeport et attestation à compléter en mairie

→ En cas de divorce, séparation, tutelle : jugement complet

→ **Déclaration de vol** établie au commissariat de Police

OU Déclaration de perte à compléter en ligne sur <https://www.service-public.fr> et à imprimer (*ou à remplir en mairie*)

→ Achat des timbres fiscaux en ligne <https://timbres.impots.gouv.fr>

Ou au Trésor Public ou dans les bureaux tabacs

- **Timbres fiscaux passeport 15 à 18 ans** : 42€

- **Timbres fiscaux passeport moins de 15 ans** : 17€

- **Timbres fiscaux CNI** : 25€